

19/08/2020  
15:24:12

COPIE ORIGINALE CERTIFIÉE

Vos réf. : **20180221/FA**  
Nos réf. : **GRAF/C0013**

Adresse du terrain **291 Route de GENAS**  
**69100 VILLEURBANNE**

Identité du propriétaire [REDACTED]  
Section(s) Cadastre(s) **CC 159**  
Superficie en m<sup>2</sup> **116**

Document d'urbanisme	Zone (s)	Droit de préemption
<b>PLU DE LA METROPOLE DE LYON (PLU-H)</b> Approuvé le 11.07.2005 – Rév.app.13/05/2019 Modifié le 29/01/2020-Mis à jour le 15/06/2020	<b>URm1</b>	<b>Droit de préemption urbain simple</b>

**A – Droit de préemption**

	OUI	NON
- Le terrain est compris dans le champ d'application territorial du <b>Droit de Préemption Urbain</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Le terrain est compris dans le champ d'application territorial du <b>Droit de Préemption Urbain « Renforcé »</b> (Art. L 211-4 du Code de l'Urbanisme)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
- Le terrain est compris dans le champ d'application territorial du <b>Droit de Préemption Urbain « Etendu »</b> Secteur Sauvegardé transformé en Site Patrimonial Remarquable : SPR	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
- Le terrain est compris dans une <b>Zone de Préemption délimitée au titre de la Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains</b> (Art. L 113-15 du Code de l'Urbanisme, exercée selon les modalités de l'Art. L 113-25 du Code de l'Urbanisme)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
- Le terrain est compris dans une <b>Zone de Préemption délimitée au titre des espaces naturels sensibles des départements</b> (Art. L 113-8 du Code de l'Urbanisme, exercée selon les modalités de l'Art. L 113-14 du Code de l'Urbanisme)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**B – Servitudes d'Utilité Publique**

- Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits (AC1)
- Servitude de protection des sites naturels inscrits (AC2)
- Site Patrimonial Remarquable (AC4)
  
- Servitudes de protection des eaux potables (AS1)
- Servitudes aéronautiques de dégagement (T5)
- Servitudes aéronautiques électromagnétiques (T8)
- Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques
  
- Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques (I1)
- Servitudes des canalisations de distribution et de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques (I3)
- Servitudes de lignes aériennes ou souterraines ou poste d'électricité (I4)
  
- Plan de prévention des risques naturels inondation (PM1)
- Plan de prévention des risques technologiques (PM3)
  
-

19/08/2020  
15:24:12

COPIE ORIGINALE CERTIFIÉE

### C – Servitudes d'Urbanisme Particulières

**Terrain concerné par un emplacement réservé**

(Art. L 151-41-1°, 2° et 3° du Code de l'Urbanisme)

N° : Bénéficiaire :  
Nature :

N° : Bénéficiaire :  
Nature :

N° : Bénéficiaire :  
Nature :

- Mixité sociale (Art. L 151-15 du Code de l'Urbanisme)  
 Taille minimale de logements

### D – Observations et Prescriptions Particulières

- Espace Boisé Classé  
 Espace Végétalisé à valoriser

Périmètre d'intérêt patrimonial

- Linéaire artisanal et commercial  
 Linéaire toutes activités

Zone de présomption de prescriptions archéologiques

Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) **CARRE DE SOIE**

- Périmètre d'une voie bruyante  
 Plan d'exposition au bruit

Risques technologiques

- Risques d'inondation non couverts par un PPRNI  
 Périmètre de production des risques d'inondation par ruissellement (**aléa prioritaire**)  
 Périmètre d'écoulement et d'accumulation des risques d'inondation par ruissellement

Axe d'écoulement

- 

Périmètre de prise en considération d'un projet d'aménagement **SECTEUR DES BROSSES**

Retrait-gonflement sols argileux (**aléa faible**)

Termites – Zone d'infestation par les termites

Mérule – Zone de présence d'un risque de mérule

- Mouvement de terrain  
 Zone de prévention  
 Zone de vigilance

Lyon le 19/08/2020



Département :  
RHONE

Commune :  
VILLEURBANNE

Section : CC  
Feuille : 000 CC 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 17/08/2020  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46  
©2017 Ministère de l'Action et des  
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
SDIF du Rhône  
PTCC 165 Rue Garibaldi 69401  
69401 LYON CEDEX 03  
tél. 04 78 63 33 00 - fax 04 78 63 30 20  
ptgc.690.lyon@dgfip.finances.gouv.fr

19/08/2020  
15:24:12

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

